

# Les évadés de France, internés en Espagne

*Dès l'armistice de juin 1940, commencèrent les passages clandestins de la frontière espagnole à travers la chaîne des Pyrénées. De l'autre côté, le gouvernement espagnol fit emprisonner les évadés de France.*

Quelques Français, des Anglais, des Polonais, des ressortissants de 30 nations, devinrent ainsi les premiers occupants du camp de concentration de Miranda de Ebro, construit par les spécialistes nazis pour les Républicains Espagnols.

## Qui sont les évadés de France ?

Des hommes et des femmes de tous âges : prisonniers évadés d'Allemagne, résistants et maquisards traqués, militaires cherchant à reprendre le combat, réfractaires au S.T.O., juifs pourchassés, ouvriers, paysans, étudiants, patriotes. Tous volontaires pour la liberté.

## Les prisons espagnoles

- Camp de concentration de Miranda de Ebro (1 robinet d'eau pour 4 000 détenus).
- Toutes les prisons du nord de l'Espagne (de Bilbao à Barcelone) et des prisons improvisées, soit 25 lieux d'internement.
- 130 Français y moururent.

## Les chiffres

- 33 000 Français ou Françaises se sont évadés par l'Espagne,
- 23 000 se sont engagés dans les armées de la Libération,
- 9 500 sont morts pour la libération de la France.

**Roger Fénelon**  
*Evadé de France, interné en Espagne,  
Président de l'Union Fédérale  
des Anciens Combattants du Lot.*

# Médaille de la Résistance française

*La Médaille de la Résistance Française a été instituée par l'ordonnance n° 42 du 9 février 1943, puis par le Général de Gaulle à Londres.*

Son article 1<sup>er</sup> précise que cette décoration : "... est destinée à reconnaître les actes remarquables de fait et de courage qui en France et dans l'Empire et à l'étranger auront contribué à la Résistance du peuple français contre l'ennemi et contre ses complices depuis le 18 juin 1940."

**Un décret paru le même jour en donne la définition :**

"... est une médaille en bronze de module 37 mm portant à l'envers un bouclier frappé de la croix de Lorraine avec en exergue "18 juin 1940" et au revers "Patria non immemor"."

Très peu de cette haute distinction furent décernées, au total 43 000 dont 15 000 à titre posthume. Pour le département du Lot, furent attribuées :

**• 4 médailles de la Résistance à des collectivités (sur un total de 55)**

- commune de CANIAC du CAUSSE
- commune de TERROU
- Hôpital de CAHORS
- Hôpital de Saint-Céré

**• 211 médailles (20 avec rosettes) dont 12 à titre posthume à :**

- ADMIRAT
- BOURTHOUMIEUX Pierre
- BROUEL Jean-Marie (avec rosette)
- CHAPOU Jean-Jacques (avec rosette)
- GAULON
- GRANEREAU
- IMBERT Emilien
- KAYL
- LABRO
- OUVRIEUX
- VAISSIE
- VESSIERES (avec rosette).

**Daniel RASO,**  
*Président de l'Association départementale des Médillés de la Résistance.*